

Taïeb BACCOUCHE, *L'Emprunt en arabe moderne*. Beït Al-Hikma — Carthage — Institut Bourguiba des langues vivantes, collection *Études et recherches*, Tunis, 1994. 15,5 × 24 cm, 544 p.

L'« arabe moderne » ici examiné est celui, non pas évidemment du monde arabe, ce que le titre ne dit pas, mais celui de la Tunisie considérée dans son ensemble, hors « découpages régionaux ». « Certes, la plupart des emprunts étudiés sont communs à tous les pays arabes, mais beaucoup sont spécifiques à l'arabe tunisien ». Ces emprunts ont été observés durant « le second semestre 1978 pour le littéral et la décennie 1969-1978 pour le dialectal ». D'autre part, « le fait qu'il s'agit d'arabe tunisien exclut naturellement les emprunts faits par l'arabe classique, notamment au grec et au persan, car à l'époque classique, l'arabe tunisien ne s'était pas encore formé ». De même le berbère est exclu; en effet c'est comme un « héritage » qu'il apparaît dans la langue tunisienne.

L'auteur dresse au début de son livre un cadre historique dans lequel il examine, brièvement, l'attitude des linguistes arabes, anciens et modernes, à l'égard de l'emprunt et présente une vue d'ensemble sur l'histoire des contacts linguistiques en Tunisie avant de brosser à grands traits la situation linguistique actuelle, « évolutive et dynamique », caractérisée par « un véritable bilinguisme arabo-français se greffant sur une situation de *diglossie dialecto-littérale* » : coexistent l'arabe littéral de « niveau » classique et de « niveau » moderne, niveau écrit et lu et secondairement parlé, l'arabe dialectal, essentiellement parlé, le français; et aussi, à des « niveaux intermédiaires », l'arabe médian, « dont la définition reste encore aléatoire », son « champ de dispersion » étant extrêmement vaste, le « francarabe », « mélange d'arabe dialectal tunisien et de français [...] qui dépasse les interférences lexicales pour englober les interférences syntaxiques les plus enchevêtrées et les plus curieuses ».

L'auteur distingue :

- une couche d'emprunts espagnols, exclusivement faits par le dialectal, particulièrement entre le XIV^e et le XVII^e siècle;
- une couche d'emprunts turcs, entre le XVI^e et le XIX^e siècle;
- une couche d'emprunts italiens, exclusivement faits par le dialectal, surtout au XIX^e siècle;
- une couche d'emprunts français, surtout au XX^e siècle;
- une couche d'emprunts anglais, très récents;
- un groupe « commun », entre le XIX^e siècle et le XX^e siècle.

Le corpus littéral a été choisi dans la presse pour la richesse de sa matière qui est l'occasion de tous les styles et de tous les vocabulaires. Par ailleurs, la langue journalistique, immédiate, est à la fois « plus perméable aux emprunts de toutes sortes et notamment aux calques les plus divers » et relativement proche du niveau parlé. Quant au corpus dialectal, il représente « le fonds dialectal tunisien commun [...] des étudiants aux mineurs, des lettrés aux analphabètes et des bilingues aux unilingues ». Si le corpus est essentiellement littéral, choisi dans la langue

de la presse, « il reste largement ouvert sur le dialectal puisqu'il comprend entre 25 % et 30 % d'emprunts faits par le dialectal et donc traités selon ses normes et passés avec son empreinte au niveau écrit ».

« Le dépouillement du corpus [...] a livré environ 850 emprunts différents, de fréquences très inégales, qui correspondent [...] à autant de notions; c'est-à-dire que ce chiffre n'englobe pas certaines formes dérivées d'un emprunt principal mais attestées également ».

Ayant tracé le cadre général de son étude et établi son corpus, puis défini l'emprunt par « l'élément emprunté », unité ou trait linguistique, absent dans la langue emprunteuse, et aussi par « l'intégration » de cet élément dans la langue emprunteuse, réalisée par « degrés », l'auteur s'attache à l'analyse minutieuse des faits linguistiques, très divers, qu'il a collectés, et à leur classement en trois grandes catégories :

1 - les faits phonologiques, « nombreux et enchevêtrés », qui touchent au vocalisme, au consonantisme, à la prosodie, au système syllabique, qu'il examine du point de vue de leur quantité, de leur fréquence, de leur régularité et de leur irrégularité;

2 - les faits morpho-grammaticaux : notamment les suffixes (quelque 40 suffixes sont traités dans leurs 358 occurrences, dont un seul, remarquablement, a été emprunté en tant que suffixe, le suffixe turc *ci*, réalisé [ži]); et les racines (la proportion des racines quadrilitères, plus nombreuses en dialectal qu'en littéral, s'élève sensiblement dans les mots d'emprunt; sur les 36 notions dénombrées, 20 sont rendues par des racines quadrilitères, 15 par des racines trilitères);

3 - les faits sémantiques « axés principalement sur la convergence ou la divergence sémantique et secondairement sur la polysémie, la néologie... ».

Plus de 80 tableaux statistiques — 55 sont consacrés au seul vocalisme — condensent les très nombreuses observations faites par l'auteur. Ils forment « l'ossature » de l'étude. Ils ordonnent l'examen comparatif du littéral et du dialectal, le rapport de leurs cases vides à leurs cases pleines. Ils donnent au lecteur une information complète et claire.

Un chapitre est consacré aux motivations de l'emprunt, extrêmement variées, objectives (produits, concepts nouveaux...) ou subjectives (mode, imitation, euphémisme, snobisme...).

Un autre chapitre est consacré à la problématique de l'intégration des emprunts : « l'intégration implique l'établissement d'un réseau de relations entre l'unité empruntée et les autres unités du système récepteur », par exemple, la dénasalisation des voyelles françaises en arabe, l'intégration syllabique fortement facilitée par la ressemblance entre le système syllabique de l'arabe dialectal et les systèmes syllabiques des langues sources.

L'auteur, traitant alors du niveau syntaxique, croit pouvoir « affirmer que les structures syntaxiques de l'arabe littéral moderne ont été profondément transformées par l'intégration des [...] faits d'emprunts, d'une manière qui [...] semble irréversible ». Sans doute ces transformations sont-elles irréversibles, mais n'est-ce pas l'organisation générale de la langue dialectale, omniprésente, qui est le premier facteur, clandestin, de ce formidable changement ?

Dans le dialectal tunisien, « la syllabe peut commencer par un groupe de deux consonnes [...] peut se couvrir par un groupe de deux consonnes (la perte des désinences casuelles étant devenue systématique), le type CV: C — rare en littéral — devient fréquent [...], l'affaiblissement

du coup de glotte fait que la syllabe peut commencer par une voyelle [...], la structure syllabique du dialectal ressemble plus à celle des langues sources d'emprunts, lesquels ont donc plus de facilité à s'intégrer en arabe dialectal qu'en arabe littéral ». Cependant l'auteur ne déduit pas des changements qu'il observe les changements qu'ils déclenchent forcément dans l'organisation générale de la langue. De fait, semble-t-il, le système syllabique, caractéristique de l'arabe « littéral », {CV, CVC}, a déterminé toute sa structuration en produisant dans le fonctionnement de la langue la disjonction du sous-ensemble de ses phonèmes consonnes et du sous-ensemble de ses phonèmes voyelles : essentiellement, les consonnes ont constitué les racines de ses unités de nomination; les voyelles brèves, utilisées comme des désinences casuelles, se sont établies comme ses fonctionnels fondamentaux. C'est la langue mère, dialectale, de chaque Arabe, sa langue quotidienne, qui, interférant avec sa langue littérale, langue seconde, apprise, apprivoise ses structurations différentes et, par là, ses emprunts à des langues sources qui ont d'autres systèmes syllabiques. Ainsi le découpage syllabique de l'arabe littéral commence de coïncider, dans les emprunts, avec celui de l'arabe dialectal qui, lui-même, reproduit leur découpage originel. L'auteur avance, avec prudence, que « cette situation ne préjuge en aucune manière de l'avenir; [que] ces emprunts pourraient [...] évoluer dans le sens d'une adaptation plus nette aux structures de l'arabe littéral ». Cela est improbable. Il semble bien que toutes les langues du monde réorganisent leurs systèmes de nomination sur des racines de syllabes.

L'auteur conclut en montrant l'articulation dans ce type de recherche de deux axes complémentaires :

- 1 - un axe fondamental « qui consiste à enrichir la linguistique de nouvelles données »;
- 2 - un axe appliqué « allant des applications pédagogiques à l'élaboration de véritables politiques linguistiques ».

Et il termine sur l'intérêt d'étendre la recherche entreprise au moins dans trois grandes directions différentes :

- 1 - « une étude psycho-socio-linguistique sur l'usage de l'emprunt et notamment le recours à des emprunts correspondant à des cases apparemment pleines dans la langue cible »;
- 2 - « une étude spécifique et générale des calques »;
- 3 - « une comparaison systématique sur tous les plans de l'analyse entre les traitements spécifiques que réservent aux emprunts les deux grandes registres de l'arabe tunisien moderne, le littéral et le dialectal ».

Enfin une annexe réunit le lexique des emprunts et deux index, des emprunts et des notions.

L'ouvrage frappe par son ampleur méticuleuse et la qualité de la démarche suivie. Il présente avec clarté les résultats d'une quête méthodique de l'emprunt et d'une réflexion sur toutes ses sources et toutes ses actualisations en Tunisie, raisonnées historiquement et linguistiquement.

André ROMAN
(Université Lyon 3)

Mohammed SAWAIE : *Linguistic Variation and Speaker's Attitude, A Sociolinguistic Study of Some Arabic Dialects*. Al-Jaffan & Al-Jabi Publishers, et Institut français d'études arabes de Damas, 1994, 191 p.

Professeur au département des Langues et Cultures d'Asie et du Moyen-Orient de l'université de Virginie, l'auteur, originaire de Jordanie, connaît parfaitement la situation linguistique de ce pays. L'ouvrage présente les résultats d'une enquête linguistique menée auprès de 325 locuteurs jordaniens appartenant aux villes de Amman et d'Irbid, et portant sur un ensemble de paramètres de variation relevant de critères, respectivement, socioculturels et géographiques. Les phénomènes sur lesquels est fondée cette enquête sont de nature phonétique : il s'agit, « classiquement », des réalisations des phonèmes / q /, / t / et / d /. Ce choix est lié à la signification que revêtent, dans la conscience des locuteurs, les réalisations correspondantes, et qui se répartissent comme suit :

- différences géographiques : jordanien / palestinien;
- différences socioculturelles : sexe (masculin / féminin); milieu et mode de vie (rural / urbain et nomade / sédentaire); niveau d'éducation (« éduqué » / non-« éduqué »).

L'ouvrage a pour objet d'explorer la conscience qu'ont les locuteurs de ces différences. L'auteur observe ainsi que « les Jordaniens et les Palestiniens s'identifient au parler régional qui est le leur, et manifestent de la solidarité envers les locuteurs qui en font usage » (p. 9. Nous traduisons). Il observe également la manière dont certains changements dans les prononciations traduisent des changements socioculturels.

Une première partie est consacrée au cadre général de l'étude. L'introduction (p. 1-19) présente l'objet de l'enquête et la situe tant d'un point de vue sociolinguistique qu'en regard de la littérature scientifique qui l'a précédée. L'une des thèses de ce travail est qu'« un parler “de ville” s'est développé en Transjordanie en raison de l'augmentation massive de la population causée par l'exode, à la suite de la guerre israélo-arabe de 1948, d'une grande partie de la population palestinienne provenant de villes comme Haifa, Jaffa, Jérusalem, etc. ou de villages. Cette population a rejoint des villes transjordaniennes telles que Amman, Irbid, Jerash, Kerak, etc. Le mélange des deux populations, jordanienne et palestinienne, aura vraisemblablement entraîné l'apparition d'une “nouvelle” variante dialecte » (p. 14. Citations traduites par nous). Cette hypothèse est explorée ici très méthodiquement : le chap. II (p. 19-25) traite brièvement des caractéristiques démographiques de cette population. Le chap. III (p. 26-53) présente la situation linguistique de la région objet de l'étude, et notamment la variation linguistique observable dans les parlers transjordaniens et palestiniens. L'auteur est conscient de la nécessité d'isoler des traits discrets en les associant à telle ou telle variété d'arabe (à défaut de quoi aucune analyse ne serait possible), mais il est également conscient des difficultés de l'entreprise : « Si des catégories discrètes nous proposent des unités linguistiques clairement isolables et se prêtant à la caractérisation et à la généralisation, elles courrent en contrepartie le risque de ne pas refléter exactement la réalité des situations étudiées » (p. 32-33). Les traits